

CONSEIL DU 19^E ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

Séance du 06/04/2026

Première réunion du Conseil d'arrondissement (mandature 2026-2032)

La convocation au Conseil d'arrondissement a été adressée, individuellement, à chaque Conseiller par Monsieur le Maire de Paris, par lettre en date du 30 mars 2026 pour la première réunion de la mandature, le 06 avril 2026 à 17 heures, conformément à l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales.

Un exemplaire de cette convocation a été affiché à la porte de la Mairie d'arrondissement, le 31 mars 2026.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Élection du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Élection des Adjoints

Le lundi 06 avril 2026 à 17 heures, les membres du conseil du 19^{ème} arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des Fêtes de la Mairie du 19^{ème} arrondissement, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers le 30 mars 2026 par Monsieur le Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1.

Étaient présent-e-s :

M. AHOUDIAN, Mme AUSTIN, MM. BÉCHIEAU, BENASSAYA, BEWA, BIESSY, BORTOT, Mmes BOSSAVIE, BROSSSEL, MM. CHAOUAT, DAGNAUD, Mmes DEMBAK-DIJOUX, FUCHS, MM. GAUFICHON, GOLCZYK, Mmes GUY, HILGRÖS, MM. HOURIEZ, JASIENSKI, Mmes JEMNI, KONÉ, M. KRIEF, Mmes LAOUISSET, LE GOUVELLO, MM. LERT, LISCIA, MANTE, MERGEY, Mme MERZI, M. MESSY, Mme MILAGRES, M. NORDMAN, Mme OUSDIDENE, M. PAVIE, Mme PELOSSE, M. PILARTZ, Mme PITORRE, M. SARR, Mmes SAUVE, SU, SUEUR SY, TIMSIT, M. TIMSIT

Ont donné pouvoir pour les représenter :

Néant

Absent-e-s excusé-e-s :

Néant

Mme Michèle SAUVE, doyenne d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 17 heures.

Le quorum était atteint à l'ouverture de la séance et pendant toute sa durée, la majorité des membres du Conseil d'arrondissement étant présente.

Sont alors votées les délibérations suivantes inscrites à l'ordre du jour :



CONSEIL DU 19^E ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

Séance du 06/04/2026

DELIBERATION N° 19.26.037

D192026004 : Désignation des secrétaires de la séance du 06 avril 2026.

Le Conseil du 19^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-15 et L. 2511-10 ;

DÉLIBÈRE

Article unique : Mme Eva SU et M. Arsène BIESSY sont désigné·e·s secrétaires de séance.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

- Nombre de votants : 43
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 43
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0
- NPPV : 0.

Ont signé les membres présents (feuille de présence)

CONSEIL DU 19^E ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

Séance du 06/04/2026

Délibération n° 19.26.038

D192026005 : Élection du Maire d'arrondissement.

Le Conseil du 19^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9, L.2511-25 ;

Vu l'invitation de Mme SAUVE, Présidente de séance, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire ;

Vu la candidature de M. François DAGNAUD ;

DÉLIBÈRE

Article unique : M. François DAGNAUD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 19^{ème} arrondissement.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	43
Bulletins blancs et nuls :	10
Suffrages exprimés :	33
Majorité absolue :	17

A obtenu :

M. François DAGNAUD : 33 voix.

Ont signé les membres présents (feuille de présence)

DÉLIBÉRATION

Séance du 06/04/2026

Délibération n° 19.26.039

D192026006 : Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement.

Le Conseil du 19^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-25 et L. 2511-25-1 ;

Considérant que le nombre d'Adjoints au Maire ne peut excéder 30% du nombre total des membres du Conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre ;

Considérant que la limite de 30% peut être dépassée pour la création de postes d'Adjoints au Maire chargés d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil ;

Sur la proposition de M. François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : le nombre d'adjoints au Maire du 19^{ème} arrondissement dans la limite des 30% du nombre total des membres du conseil d'arrondissement est fixé à 12.

Article 2 : le nombre d'adjoints au Maire du 19^{ème} arrondissement chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil est fixé à 4.

Article 3 : le nombre total d'adjoints au Maire du 19^{ème} arrondissement est fixé à 16.

La présente délibération est adoptée à la majorité des votants.

- Nombre de votants : 43
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 33
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 10
- NPPV : 0.

Ont signé les membres présents (feuille de présence)

CONSEIL DU 19^E ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

Séance du 06/04/2026

Délibération n° 19.26.040

D192026007 : Élection des Adjointes au Maire d'arrondissement.

Le Conseil du 19^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2511-25, L.2511-25-1 ;

Vu l'invitation de Monsieur le Maire du 19^{ème} arrondissement à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection des Adjointes ;

Vu la liste des candidatures ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La liste conduite par Mme Halima JEMNI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
Bulletins blancs et nuls :	06
Suffrages exprimés :	33
Majorité absolue :	17

A obtenu :

Liste conduite par Mme Halima JEMNI et composée de M. François BÉCHIEAU, Mme Cécile BOSSAVIE, M. Hadrien BORTOT, Mme Stéphanie DEMBAK-DIJOUX, M. Ayoub CHAOUAT, Mme Séverine GUY, M. Xavier GOLCZYK, Mme Chloé HILGROS, M. Gad KRIEF, Mme Héléna LAOUISSET, M. Philippe MANTE, Mme Eva SU, M. Nicolas NORDMAN, Mme Mélanie SUEUR SY, M. Andréas PILARTZ :

33 voix.

Ont signé les membres présents (feuille de présence)

CONSEIL DU 19^E ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

Séance du 06/04/2026

FEUILLE DE PRESENCE

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
Adjï AHOUDIAN		Hélène LAOUISSET	
Gwenaëlle AUSTIN		Marie Isabeau Le GOUVELLO	
François BÉCHIEAU		Dan LERT	
Pierre BENASSAYA		Pierre LISCIA	
Léo BEWA		Philippe MANTE	
Arsène BLESSY		Charles MERGEY	
Hadrien BORTOT		Yasmina MERZI	
Cécile BOSSAVIE		Kevin MESSY	
Colombe BROSSSEL		Fanny MILAGRES	
Ayoub CHAOUAT		Nicolas NORDMAN	
François DAGNAUD		Katia OUSDIDENE	
Stéphanie DEMBAK-DIJOUX		Yoann PAVIE	
Andrea FUCHS		Claire-Amélie PELOSSE	
Fabrice GAUFICHON		Andréas PILARTZ	
Xavier GOLCZYK		Léa PITORRE	
Séverine GUY		Baïla SARR	
Chloé HILGROS		Michèle SAUVE	
Jean-Baptiste HOURIEZ		Eva SU	
Morgan JASIENSKI		Mélanie SUEUR SY	
Halima JEMNI		Alice TIMSIT	
Fatoumata KONÉ		Roland TIMSIT	
Gad KRIEF			